

Communiqué de presse

**Tourisme corse : le GHR et le GHR Corsica alertent
sur une crise économique majeure et appellent
à des mesures d'urgence**



Catherine Quérard, Présidente du GHR, César Filippi, Président du GHR Corsica, Francis Suzzarini et Jean-Jacques Lovichi, Vice-Présidents GHR Corsica, Marc Quilichini, Secrétaire Général du GHR Corsica, Cédric Lunardi, Trésorier, Santa Canarelli, Domaine de Murtoli - Photo @ghr.fr

Paris et Ajaccio, le 19 mai 2026

Réunis le 18 mai 2026 à Ajaccio à l'initiative du GHR et du GHR Corsica, plusieurs professionnels de l'hôtellerie-restauration et du tourisme ont souhaité alerter publiquement sur la dégradation rapide de la situation économique du secteur en Corse.

Autour de Catherine Quérard, Présidente nationale du GHR, et de César Filippi, Président du GHR Corsica, les professionnels ont dressé un constat préoccupant : explosion des coûts d'exploitation, difficultés de recrutement, crise du logement des salariés, hausse des prix du transport aérien, annulations de vols, concurrence déséquilibrée des meublés touristiques et affaiblissement du pouvoir d'achat.

Les chiffres publiés par Infogreffe pour 2025 confirment cette dégradation :

- +36,3 % de radiations d'entreprises en Corse,
- +12,6 % d'entreprises en difficulté,
- +8,4 % d'injonctions de payer.

Alors que le tourisme représente près de 41 % du PIB corse, le GHR rappelle que la fragilisation des hôtels, cafés et restaurants menace directement l'ensemble de l'économie insulaire.

Le GHR souligne également que les professionnels corses supportent un surcoût structurel d'activité estimé à +14,3 % selon le rapport Goodwill sur l'économie corse, notamment en raison :

- de l'insularité,
- de la saisonnalité,
- et du coût du logement des salariés.

Face à cette situation, le GHR et le GHR Corsica demandent des mesures immédiates et concrètes.

Ils appellent d'abord à **une véritable régulation des meublés touristiques**, dans le cadre des outils prévus par la loi Le Meur. Avec près de 600 000 lits touristiques marchands et non marchands contre environ 180 000 lits hôteliers, les professionnels dénoncent une concurrence devenue profondément déséquilibrée sur les plans fiscal, social et réglementaire.

Le GHR demande également que les mêmes règles s'appliquent à tous les acteurs du tourisme et de la restauration, notamment en matière de vente d'alcool, de licences et d'obligations sociales et fiscales.

Les professionnels alertent par ailleurs sur l'instabilité croissante du transport aérien et ses conséquences directes sur l'économie insulaire : hausse du prix des billets, annulations de vols, désorganisation des séjours et baisse de fréquentation. **Le GHR et le GHR Corsica demandent des engagements clairs des compagnies aériennes afin de garantir les dessertes vers la Corse sans inflation du prix des billets.**

Autre urgence : **le logement des salariés**. Dans de nombreuses zones touristiques, les entreprises ne parviennent plus à loger leurs collaborateurs, compromettant le recrutement, l'allongement des saisons et parfois même le maintien de l'activité.

Le GHR propose ainsi la mise en place d'un dispositif permettant aux entreprises de récupérer la TVA sur les dépenses engagées pour créer ou aménager des logements destinés aux salariés, sur le modèle de dispositifs existants dans certains secteurs d'activité comme le gardiennage ou la sécurité. Le GHR appelle également à une approche pragmatique permettant des solutions temporaires et encadrées comme des mobil homes lorsque la situation l'exige.

Enfin, le GHR et le GHR Corsica demandent à l'État de considérer le tourisme corse comme un secteur stratégique national et appellent Atout France à lancer rapidement **une campagne nationale de promotion de la destination Corse**.

Pour Catherine Quérard, Présidente nationale du GHR, « *La Corse n'a pas besoin de compassion économique. Elle a besoin de décisions.* »

Lorsque le tourisme corse souffre, c'est toute l'économie insulaire qui vacille. Les professionnels demandent simplement des règles équitables, de la stabilité et les moyens de continuer à travailler. »

César Filippi, Président du GHR Corsica ajoute qu'*«aujourd'hui, faire tourner un hôtel, un café ou un restaurant en Corse devient parfois intenable.*

Nos entreprises continuent pourtant d'investir, d'embaucher et de faire vivre nos territoires. Mais sans réponses concrètes sur les transports, le logement des salariés, sur la concurrence déloyale des meublés touristiques et les AOT, c'est tout notre modèle économique qui est menacé. »

Le GHR et le GHR Corsica appellent désormais l'État, la Collectivité de Corse et l'ensemble des acteurs concernés à engager rapidement une stratégie économique ambitieuse afin de préserver l'attractivité touristique de l'île et protéger les milliers d'emplois qui en dépendent.

Le GHR Corsica et le GHR se tiennent à la disposition de l'État, des élus nationaux et locaux pour y travailler efficacement et rapidement.

À propos du GHR

Le GHR – Groupement des Hôtelleries et Restaurations de France – fédère 12 000 établissements qui emploient plus de 150 000 salariés répartis sur tout le territoire français ; Parmi ses membres, on compte les 9 plus grands groupes de restaurants en France ; Le GHR est aujourd'hui un acteur agile et incontournable de la défense des professionnels de l'hôtellerie-restauration. www.ghr.fr